

Documentation Formation professionnelle

Structure et contenu

La documentation Formation professionnelle s'articule comme suit:

- chapitres 1, 2, 3, etc.
- blocs de thèmes 1.1, 1.2, 1.3, etc.
- thèmes 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, etc.

et comprend sept chapitres:

1. La formation professionnelle en Suisse
2. La formation professionnelle dans le système éducatif suisse
3. L'apprentissage
4. Les responsables de la formation professionnelle
5. Le degré tertiaire et la formation continue
6. La formation professionnelle en chiffres (sera disponible ultérieurement)
7. Faits et données chiffrées

Les six premiers chapitres comprennent plusieurs blocs de thèmes; chacun de ceux-ci est subdivisé en deux à huit thèmes.

1. La formation professionnelle en Suisse

Les blocs de thèmes 1.1, 1.2 et 1.3 portent sur le choix professionnel. Ils indiquent la manière dont les futurs apprentis et les entreprises formatrices peuvent procéder, donnent des conseils et mentionnent les sources d'information existantes. Par ailleurs, les diverses formes de solutions transitoires et offres de formation transitoires y sont présentées.

Les textes portant sur le choix professionnel ont été réalisés en collaboration avec René Zihlmann, directeur de l'Office d'orientation professionnelle de la Ville de Zurich jusqu'en 2011 et auteur du livre «Die Berufswahl in Theorie und Praxis».

Quant aux informations sur l'entrée dans la vie active, elles sont données dans les blocs de thèmes 1.4 et 1.5. On y trouve les exigences posées aux jeunes et les nombreuses possibilités offertes après la formation professionnelle initiale. Des exemples de carrières et une conversation fictive entre les apprentis d'une classe de menuisiers complètent ce bloc de thèmes.

Le bloc 1.6 est consacré à l'histoire de la formation professionnelle, des débuts à la troisième loi fédérale de 1978. Quant au bloc 1.7, il présente les changements induits par la loi fédérale de 2002.

Tout ce qui concerne les procédures de qualification figure dans le bloc 1.8: le déroulement, les formes de l'examen final et les critères de qualité. On y trouve aussi les exigences posées aux experts aux examens.

Dans le bloc 1.9, il est question de la formation acquise de manière informelle et des possibilités offertes lorsque la voie de formation ne conduit pas directement à la procédure de qualification.

2. La formation professionnelle dans le système éducatif suisse

Le deuxième chapitre explique le système suisse de formation professionnelle. Il comprend des informations approfondies sur le système éducatif (2.1), les bases juridiques et contractuelles (2.3), les autorités et organes responsables de la formation professionnelle (2.4). Il présente en outre les tâches des cantons (2.5) et le financement de la formation professionnelle (2.6). Le bloc 2.2 est consacré à la formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale.

3. L'apprentissage

Le troisième chapitre porte sur la formation professionnelle initiale proprement dite. Les blocs de thèmes répondent à des questions telles que celles-ci:

- Comment le système dual fonctionne-t-il? (3.1)
- Comment une entreprise devient-elle entreprise formatrice? (3.2)
- En quoi consistent les réseaux d'entreprises formatrices? (3.2)
- Comment planifier la formation en entreprise? (3.4)
- Comment accompagner les personnes en formation, tant du point de vue professionnel que personnel? (3.5)
- Quels sont les méthodes et les moyens disponibles? (3.6 et 3.7)
- Comment la formation scolaire est-elle organisée? (3.8)
- Quelles sont les caractéristiques de la maturité professionnelle et quelle importance revêt-elle pour les personnes en formation et les entreprises formatrices? (3.9)

4. Les responsables de la formation professionnelle

Ce chapitre donne une vue d'ensemble (4.1) des diverses catégories de responsables de la formation professionnelle. En outre, il indique les conditions auxquelles doivent satisfaire:

- les formateurs et formatrices en entreprise et dans les cours interentreprises (4.2)
 - les enseignantes et enseignants des écoles professionnelles (4.3)
 - les enseignantes et enseignants des écoles supérieures (4.4)
- pour pouvoir se former.

Le chapitre 4 a été réalisé en collaboration avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

5. Le degré tertiaire et la formation continue

Ce chapitre présente toutes les possibilités offertes après la formation professionnelle initiale. On y décrit la formation tertiaire et la formation continue (5.1). L'exemple d'un dessinateur CFC, orientation génie civil, permet de comprendre comment sont conçus les degrés tertiaire et quaternaire. En outre, les divers titres du degré tertiaire délivrés et reconnus par la Confédération sont présentés (5.2). Le bloc consacré aux hautes écoles spécialisées HES (5.3) en indique les tâches, décrit l'organisation des sept HES régionales et mentionne les domaines d'études. Il donne aussi des informations sur les hautes écoles pédagogiques (HEP).

Le concept pédagogique de la formation modulaire remonte à la deuxième partie des années nonante. Il a pour objectif d'adapter le perfectionnement professionnel aux besoins des participants à des cours. Le bloc 5.4 décrit l'idée à l'origine du système modulaire et les éléments qui le composent.

Le contenu du chapitre 5 a été réalisé en collaboration avec la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

6. La formation professionnelle en chiffres

Ce chapitre sera disponible ultérieurement.

Le sixième chapitre découle d'une collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les personnes appelées à présenter la formation professionnelle en Suisse y trouveront les données essentielles. Leur présentation graphique correspond à celle adoptée pour présenter les statistiques. A noter que les informations projetées à l'écran ne doivent contenir qu'un minimum de données. Les séries de chiffres et les indications en plusieurs langues ne se prêtent pas à la projection car il faut en réduire le format. La même remarque s'applique aussi à la longueur des titres et des légendes. Principe à retenir: la personne qui s'exprime est au centre de l'attention; les transparents ne constituent que des moyens auxiliaires.

7. Faits et données chiffrées

Au chapitre 7, la documentation est complétée par les graphiques figurant dans la brochure «La formation professionnelle en Suisse. Faits et données chiffrées» éditée par le SEFRI et actualisée chaque année. La brochure contient une vingtaine de graphiques. Leur actualisation est disponible sous www.docu.formationprof.ch.

Liste de liens

Une liste de liens accompagne chaque texte. Elle a été réalisée avec le concours du Centre d'information et de documentation IDES (CDIP).

Peter Knutti, auteur
Chef de l'unité Médias Formation professionnelle

CSFO, Berne, février 2014